Émissions d'échappement

Numéro de l'acte réglementaire de base et du dernier acte réglementaire modificatif applicable :

715/2007*143/2013 M

1.1	Procédure d'essai			1.2. Procédure d'essai :	Euro 5	mg/km
	CO			СО	244.75	
	HC			THC		
	NOx			NMHC		
	HC + NOx			NOx	235.25	
	Particules			THC + NOx	246.05	
	Opacité de la fumée	(ELR)	(m-1)	NH3		(ppm)
				Particules (masse)	1.14	
				Particules (nombre)		
2.1	Procédure d'essai :			2.2. Procédure d'essai		
	СО			СО		
	NOx			NOx		
	NMHC			NMHC		
	THC			THC		
	CH4			CH4		
	Particules:			NH3		(ppm)
				Particules (masse)		
				Particules (nombre)		

48.1. Fumées, valeur corrigée du coefficient d'absorption (m-1)0.521

Émissions CO2/conso.de carburant/conso.d'énergie électrique

1. Tous systèmes de propulsion hors véhicules électriques pur

Émissions de CO2 Consommation de carburant m3/100km g/km 1/100km Conditions urbaines: 8.96 237 Conditions extra-urbaines: 216 8.19 Conditions mixtes: 223 8.48 Pondéré, conditions mixtes :

2. Véhicules électriques purs et élect. hybride chargeable:

Consommation d'énergie électrique (pondérée, conditions mixtes) (Wh/km) Autonomie en mode électrique (km) :

3. Véhicule pourvu d'éco-innovation(s): Non

3.1. Code général de la ou des éco-innovations:

3.2. Total des réductions d'émissions de CO2 obtenues grâce à la ou aux éco-innovations:

DIVERS

Réceptionné selon les exigences applicables pour le transport de matières dangereuse Non

52. Remarques:

PNEUMATIQUES ALTERNATIFS: Essieu 1 Essieu 2: Essieu 3: Essieu 4 195/75 R16 195/75 R16 Indice de charge Essieu 1110/- Essieu 2-/108 Essieu 4__ Essieu 3__ minimum admissible:

Indice de vitesse minimal admissible: Q

Date :

Niveau des émissions

d'échappement

2016/02/25

Euro 5b - OBD Euro 5+ - M